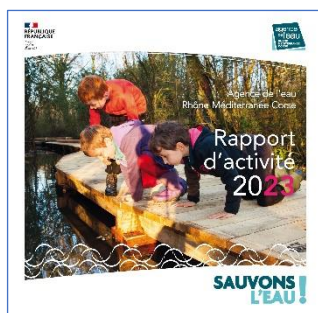


COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, 4 avril 2024

Plus de 500 millions d'euros d'aides de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse en 2023 pour préserver l'eau, la biodiversité et s'adapter au changement climatique



L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse publie son [rapport d'activité 2023](#). L'an dernier, elle a accordé 518 M€ d'aides aux collectivités, acteurs économiques et agriculteurs, mobilisant ainsi la totalité de sa capacité financière et des crédits accordés par l'Etat dans le cadre du Fonds vert, soit 29 M€ pour le déploiement de la stratégie nationale biodiversité et 14 M€ pour les mesures de renaturation des villes et des villages. 60 % des aides de l'agence de l'eau ont directement contribué à l'adaptation aux effets du changement climatique.

Porté par les annonces du Plan eau d'une part, et la réalité des impacts du changement climatique sur les territoires d'autre part, le soutien de l'agence de l'eau en matière d'adaptation au changement climatique a été renforcé en 2023. **60 % des aides accordées ont contribué à cet enjeu (c'est 9 points de plus qu'en 2022), avec en tête, des opérations soutenant la renaturation des rivières pour 85,5 M€ d'aides.**

EXEMPLE

Le Parc naturel régional du Haut-Jura a entrepris la restauration écologique et morphologique de la Bienne dans la traversée de Morez grâce au traitement de 8 ouvrages qui barrent son cours, sur un linéaire de 4 km. L'opération intitulée « Échappée Bienne », portée en lien avec le projet d'aménagement urbain de la commune, a reçu une aide de l'agence de l'eau de près d'1 M€.

La **désimperméabilisation des sols** sur les espaces urbains est aussi en pleine expansion avec 41,3 M€ d'aides, boostée par les crédits du Fonds vert, gérés par l'agence dans certaines régions.

Les collectivités ont aussi répondu massivement à l'appel à projets que l'agence a lancé pour **sécuriser l'alimentation en eau potable**, notamment dans les territoires ayant connu des ruptures d'alimentation en eau potable l'été 2022. 90 opérations ont bénéficié de 36,7 M€ d'aides.

EXEMPLE

En Ardèche, la construction d'une nouvelle usine de production d'eau potable sur le Ternay, en remplacement de l'existante aujourd'hui dégradée, permettra d'alimenter les habitants d'Annonay et de Villevoisance tout en réalisant une économie d'eau annuelle d'environ 200 000 m³. Les travaux sont soutenus par l'agence de l'eau à hauteur de 2,1 M€ (25 % du budget), dans le cadre de l'appel à projets « Sécurisation de l'alimentation en eau potable ».

Les industriels, prenant conscience du fort impact des tensions sur la ressource sur les activités de production, ont saisi l'opportunité de l'appel à projets lancé par l'agence de l'eau en faveur de **la sobriété en eau** des acteurs économiques, en réponse à l'objectif du Plan eau de réduire de 10 % les prélèvements d'ici 2030. Ainsi, 23 % des volumes d'eau économisés sur le bassin Rhône-Méditerranée proviennent des activités économiques (changement de process, réutilisation des eaux usées traitées, recyclage des eaux pluviales...), au 2^{ème} rang derrière les collectivités (69 %).

Sur le plan de la réduction des pollutions, l'agence a soutenu **l'émergence de filières agricoles à bas niveau d'intrants** grâce à un appel à projets qui a permis de financer pour 1,3 M€ des opérations en grandes cultures mais aussi de nouvelles filières issues de cultures telles que le miscanthus, le chanvre ou encore la pistache. Plus généralement, l'agence a accordé 9,6 M€ d'aides pour protéger les captages d'eau potable des pollutions diffuses et les ressources stratégiques pour l'alimentation en eau actuelle et future.

Sur les territoires urbains, **la gestion des eaux pluviales**, qui répond à l'objectif de réduction des pollutions, est tirée par l'intérêt pour le verdissement des villes. 154 opérations ont permis de déconnecter 114 hectares des réseaux dont 15 hectares de cours d'écoles.

EXEMPLE

Autorité organisatrice des transports en commun de la Métropole de Lyon et du département du Rhône, le Sytral aménage trois nouvelles lignes de tramway. L'occasion de déconnecter une surface de 31,5 hectares des réseaux d'assainissement unitaires, soit l'équivalent d'un tiers de la superficie du parc de la Tête d'Or, privilégiant, sur plusieurs kilomètres, l'infiltration des eaux pluviales dans le sol.

Globalement, la **dynamique de réduction des pollutions** accuse un léger fléchissement, notamment dans le secteur industriel où la priorité des investissements s'est reportée en 2023 sur les opérations visant à économiser l'eau. Toutefois, le secteur industriel a reçu 10 M€ d'aides permettant notamment de supprimer 6,1 tonnes d'émissions de micropolluants.

La **solidarité envers les territoires ruraux** s'est traduite par l'octroi de 83 M€ d'aides pour mettre à niveau leurs équipements pour l'eau potable et les eaux usées. En Corse notamment, ces aides représentent le premier poste de dépense avec 14,4 M€. Les 27 projets de réhabilitation de réseaux d'eau ou de réservoir d'eau potable devraient générer plus de 1,1 million de m³ d'économies d'eau. Un record sur l'île.

Enfin, la **surveillance de la qualité des eaux** s'enrichit constamment pour mieux cibler l'action avec près de **7 millions de données collectées**. En 2023, l'agence de l'eau a financé 15 projets de recherche et 30 études de connaissance générale pour 5,5 M€ d'aides.

En matière de fiscalité, **l'agence de l'eau a émis 566,7 M€ de recettes de redevances** dont 71 % concernent les ménages et assimilés (administrations, entreprises de services, artisans et petites industries) au titre de la redevance de pollution domestique.

➤ [Lire le rapport d'activité 2023 de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse](#)

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr | www.sauvonsleau.fr

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates), préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention 2019-2024 qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. L'agence dispose d'une capacité d'aide annuelle d'environ 440 M€ et emploie 330 personnes.

CONTACTS PRESSE

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse : Valérie Santini 06 33 03 76 24 valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Plus2sens : Laurence Nicolas 06 64 50 59 50 laurence@plus2sens.com

Quentin Pechoux 06 65 48 67 77 quentin@plus2sens.com

Marine Chevalier 04 37 24 02 58 marine@plus2sens.com